

CPU et UUK signent une déclaration « pour maintenir des relations fortes » au-delà du Brexit

Paris - Publié le mardi 20 juin 2017 à 17 h 50 - Actualité n° 96221

La CPU, représentée par [Gilles Roussel](#), son président, et Universities UK représentée par Janet Beer, vice-chancellor and vice-présidente de UUK (Royaume-Uni), signent une déclaration conjointe pour confirmer leur volonté de « maintenir des relations fortes entre les deux pays dans l'intérêt des étudiants et des chercheurs », le 20/06/2017.

La déclaration s'articule autour de trois axes :

- le renforcement de la mobilité étudiante, dans la droite ligne du programme Erasmus + ;
- le renforcement de la mobilité des enseignants, des chercheurs et du personnel administratif ;
- le renforcement des partenariats de recherche et d'innovation entre établissements d'enseignement supérieur français et britanniques.

« Cette déclaration démontre notre engagement à continuer nos partenariats avec les établissements français, malgré le Brexit. Nous voulons poursuivre nos travaux en collaboration avec les universités françaises pour assurer nos recherches, maintenir les relations et échanges avec nos collègues », déclare Janet Beer, à News Tank, en marge de la signature, le 20/06/2017.

Gilles Roussel indique pour sa part qu'« il était important pour les universités françaises de montrer leur solidarité avec leurs homologues britanniques. La science n'a pas de frontières et nous voulons continuer nos collaborations après le Brexit ». Cette déclaration entend aussi marquer « le début d'un processus qui formalise les échanges d'étudiants, de chercheurs et de personnels, les partenariats de recherche, et qui permet d'avoir une meilleure connaissance de nos systèmes respectifs », précise le président de la CPU.

Une participation de UUK à l'université d'été de la CPU

Pour concrétiser cette collaboration, la CPU prévoit de se rendre prochainement à Londres, où est située la conférence UUK.

« Des discussions sont également ouvertes pour faire intervenir des représentants d'universités anglaises lors de la prochaine université d'été de la CPU pour échanger, avec des établissements allemands, autour de la notion d'excellence et territoire », indique Gilles Roussel, à News Tank en marge de la signature.

Conférence des Présidents d'Université



Statut : association Loi de 1901

Composition : une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Bureau

Gilles Roussel président

Fabienne Blaise, vice-présidente

Khaled Bouabdallah, vice-président

Délégué général : Denis Ehram

Missions :

- Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.
- Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions et de promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.

Moyens :

- une équipe permanente (27 personnes)
- des conseillers et consultants (7 personnes)
- s'appuie sur l'Amue, (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle performante et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Conférence des Présidents d'Université

103 boulevard Saint-Michel

75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/10/14 à 13:00

© News Tank 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »